

Diplôme Régional d'Entraîneur 2 VB (DRE2 VB)

Module 6 « Educateur Volley Assis 1 »

<p>Public concerné</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entraîneurs amateurs • Entraîneurs en formation professionnelle • Toute personne voulant s'investir dans le Volley Assis <p>MODALITES</p> <p>Prérequis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • AUCUN <p>Durée et lieu de la formation</p> <p>16 heures dont 14h en présentiel et 2h en FEAD</p> <p>Les dates et lieu sont précisés dans le planning de la formation fourni en annexe.</p> <p>Moyens techniques nécessaires</p> <p>Salle de réunion équipée avec un vidéoprojecteur et une connexion internet haut débit.</p> <p>Gymnase avec un sol, adapté au volley assis, et un terrain de volley (spécifique si possible) avec un filet pouvant être à hauteur entre 1m05 et 1m15.</p> <p>Disposer d'un ordinateur en présentiel.</p> <p>Intervenants</p> <p>Formateurs Volley Assis validés FFVolley.</p> <p>Le nom des formateurs figure au planning joint en annexe.</p> <p>Contacts Référents</p> <p>Chrystel BERNOU Cheffe de Projet Para-Volley & Volley Santé 077.107.95.88 para.volley.sante@ffvb.org</p>	<p>Objectifs pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animer et créer des situations d'apprentissage volley assis. • Acquérir des connaissances fondamentales du volley assis. • Sensibiliser aux différents handicaps et ce que cela implique. • Inciter à l'ouverture d'une section volley assis pour tous dans son club/sa structure. • Structurer l'offre de pratique • Connaître l'environnement national et ses acteurs. • Connaître l'environnement international et ses acteurs. • Connaître les règles d'arbitrage. • Connaître les fondamentaux techniques de l'activité. • Coacher une équipe en 4x4 lors d'un match. <p>Compétences visées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être capable de transmettre et expliquer les spécificités du volley assis et les règles d'arbitrage. • Être capable d'animer et créer des situations d'apprentissage volley assis. • Être capable d'accompagner un projet de section volley assis dans sa structure et auprès de ses dirigeants. • Être capable de communiquer et interférer avec l'environnement spécifique du volley assis. • Être capable d'informer sur le handicap et connaître la spécificité du public volley assis, de ses enjeux sous-jacents à la pratique sportive pour une population porteuse de handicap. <p>Modalités et délais d'accès</p> <p>Conditions d'inscription : être licencié(e) FFvolley, être âgé(e) de + 16 ans, maîtrise de la langue française.</p> <p>Inscription 2 mois avant le début du stage et clôture des inscriptions 1 mois avant le début du stage.</p> <p>Modalités pédagogiques</p> <p>La formation a une durée de 16 heures dont 14h en présentiel et 2h en FEAD. La visioconférence est programmée par la FFVolley ou l'organe déconcentré en charge de la formation.</p> <p>Chaque séquence peut alterner : Apport de connaissances, méthodes participatives, tables rondes, TP en petits groupes, travail en sous-groupes et échanges, travail vidéo, mise en pratique sous forme de conduite d'exercices, possibilité de suivi accompagnement individualisé, construction de documents, présentation orales individuelles ou en groupes.</p> <p>Modalités de positionnement</p>
--	---

Assistante de la Formation
01 58 42 22 25
secretariat.formation@ffvb.org

Tarifs

Frais pédagogiques :

- Sans prise en charge OPCO
120€ HT/stagiaire
- Avec prise en charge OPCO
180€ HT/stagiaire

Frais pension complète (optionnel
si présentiel) ou restauration

- € HT/stagiaire

La Fédération n'est pas assujettie à
la TVA.

Références administratives

N° SIRET : 784 406 126 00044

APE : 9312Z

N° déclaration d'activité :
11 94 08285 94

Qualiopi : Certificat B00359

Un positionnement est effectué en amont de la formation, au travers d'un questionnaire individuel portant sur leur profil, leurs responsabilités, leurs attentes spécifiques. Ce questionnaire est ouvert aux formateurs, et abordé en ouverture de la formation.

Modalités d'évaluation

Les candidats sont soumis à une épreuve de certification : un QCM final.

En plus de leur participation active pendant la formation.

Modalités de rattrapage

Si le candidat ne valide pas l'épreuve de certification, il lui sera proposé de participer à l'épreuve de rattrapage, en repassant le QCM.

Fin de formation

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation et une attestation de présence sont délivrés à chaque stagiaire dès la fiche émargement rendue et validée par le formateur.

Une attestation de fin de formation est délivrée par la Fédération une fois les mentions des épreuves de certification initiale ou de rattrapage délivrées.

Les mentions « Acquis », « Non acquis », « Ajourné », « Rattrapage » sont reportées sur l'espace personnel entraîneur du candidat.

====